

TENSIONS ET VIOLENCES DANS LE COUPLE HÉTÉROSEXUEL ET LA FAMILLE MONOGAME, EN OCCIDENT, ÉTAT DES LIEUX.

ROLAND BROCA

La violence est consubstantielle à l'être humain, elle infiltre tous les rapports humains, publics et privés depuis les débuts de l'humanité, depuis Caïn et Abel. Le couple et la famille n'échappent pas à la règle. Lacan situe l'origine de cette violence de structure, dès le stade du miroir, au cœur même de la genèse de l'humain, dans la constitution de l'imaginaire. Dans la mesure où le sujet réalise que son image dépend du regard de l'autre, donc ne lui appartient pas, il se sent par voie de conséquence dépossédé de cette image censée le représenter, ce qui déclenche une haine dirimante à l'égard de l'autre. On retrouve ce sentiment de dépossession dans la réaction du primitif, photographié par l'ethnologue, qui éprouve le sentiment qu'on lui a volé son âme, mais aussi ce qui déclenche la haine pour l'autre chez le paranoïaque. Toute mise en relation au semblable pose la question: que me veux-tu? La réponse implicite étant: sûrement pas du bien. C'est le rôle pacificateur de l'instance symbolique du Nom du Père nous dit Lacan, qui permet d'apaiser autant que faire se peut, cette réaction qu'un rien peut faire basculer dans la violence haineuse. Si l'on passe de l'individuel au collectif, qui n'est qu'une collection d'individus pris dans le lien social, nous avons affaire à l'Etat instrument de la paix sociale, en équilibre toujours instable. L'Etat s'appuie sur ses trois principaux piliers régaliens, qui sont: la police, la justice et l'armée. L'Etat s'arroge ainsi le monopole de la violence, dite légitime. C'est assez dire le

verrouillage institutionnel nécessaire au maintien de la paix sociale et à l'évitement, en tout cas l'obtention de la modération nécessaire de la violence, pour assurer le maintien du lien social. Que se passe-t-il dès que l'Etat se trouve ébranlé voire annihilé comme dans le cas de l'Iraq après l'intervention américaine? L'anarchie et la violence s'installent immédiatement au poste de commandement, devenu subitement vacant. J'ai assisté en mai 1968 à Paris à ce type de phénomène, l'intervention des forces de sécurité impuissantes à faire face de façon efficace aux manifestations violentes des étudiants et à maintenir l'ordre républicain ; la grève générale signifiant le désaveu du peuple au pouvoir en place, le Général de Gaulle déstabilisé, désemparé, reprenant la main dans un ultime sursaut, pour finalement abandonner le pouvoir peu de temps après.

On pourrait également comme nous y invite Lacan mesurer l'incidence du déclin de l'instance paternelle dans les évolutions récentes du couple et de la famille, dans notre ère occidentale, sans préjuger du bien fondé ou non des évolutions sociétales que cette situation entraîne. Ceci dans notre ère occidentale, puisque d'autres cultures comme l'islamique ou la chinoise fonctionnent sur d'autres modèles, qui semblent leur convenir, malgré l'arrogance que nous mettons à vouloir les critiquer.

Commençons par dresser un état des lieux de la situation présente sans préjuger des évolutions qui s'annoncent.

De la difficulté d'être en couple

Le malentendu fondamental entre les hommes et les femmes trouve sa source dans le constat qu'il ne saurait y avoir d'harmonie naturelle, préétablie,

entre les sexes. L'un des partenaires n'est pas la moitié de l'autre ni l'autre la moitié de l'un; l'un et l'autre ne font pas rapport. Ce que révèle à l'évidence, la fragilité et la précarité, dans le monde contemporain, du lien de couple conjugal, précarité corrélative de l'autorisation légale, de plus en plus affirmée, à pouvoir, sans trop de difficulté apparente, rompre ce lien. Pourtant depuis des siècles, et encore dans un passé récent, les codes culturels dans notre espace judéo-chrétien, incitaient, au contraire, à la création et au maintien quasi obligés de ce lien, garantie de cohésion sociale.

Il n'y a là cependant nulle naturalité; il s'agit, par le biais de l'institution sacralisée du conjugo, de remplir, par le biais de ce dispositif, les objectifs de la société, en garantissant la perpétuation de l'espèce dans des conditions optimales. Pourtant la tendance observée, depuis les dernières décennies, à retarder le plus longtemps possible la formalisation par le mariage des engagements de couple, qui se font et se défont au gré des circonstances, se confirme. Le désir d'enfant, pour la femme, tarde lui-même à se concrétiser, jusqu'aux limites extrêmes autorisées par l'horloge biologique. A tel point qu'il faut en France, l'appoint de la fécondité, restée prolifique, de familles d'origine des pays du magrehb et d'Afrique de l'Ouest pour maintenir le quotient de natalité à un étiage satisfaisant.

Se confirme dans le même mouvement à partir du constat de la fragilité du couple conjugal moderne, l'évidence pourtant connue depuis toujours, qu'un couple ne peut exister dans la durée, seulement sur la passion amoureuse de ses débuts. Il se fonde puis se construit au fil des années, sur un projet de vie, impliquant la décision d'avoir, *ensemble*, des enfants, et de constituer par conséquent une cellule familiale stable, pour les accueillir et offrir un cadre

sécurisant à un développement, si possible harmonieux, bien que nécessairement aléatoire. Cela suppose par conséquent, au-delà de la nécessité d'une maturité suffisante et d'un sens des responsabilités, de formaliser les engagements pris, quel que soit le cadre légal choisi pour se faire. Nous savons que le mariage est un mode de lien social traditionnel, bien qu'historiquement daté dans son extension et sa systématisation dans nos sociétés occidentales. Pourtant quelques siècles à peine après sa généralisation, il a déjà les plus grandes peines à se maintenir, et à résister à l'évolution libérale des mœurs. Il faut compter également sur les aléas d'une vie conjugale en tension constante, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une conception post-moderne, hédoniste, de l'existence. Il s'agit à l'évidence d'une tendance culturelle de longue durée, à laquelle résistent encore quelques lignées familiales minoritaires, restées attachées à leurs référents culturels et confessionnels, ou inspirés par une éthique de vie personnelle. La morale laïque basée sur le culte du libre arbitre n'est plus un rempart efficace face à ces évolutions. Cette conception hédoniste, exige en effet la garantie d'une satisfaction libidinale permanente et refuse d'en passer par les frustrations inhérentes à un exercice responsable, même bien tempéré, de la vie au quotidien du couple conjugal. Par ailleurs l'aspiration des femmes à davantage d'autonomie, liée à leur indépendance économique, obtenue grâce à une prise de responsabilité professionnelle de plus en plus en équivalence à celle des hommes, déstabilise et fragilise également l'équilibre du conjugo traditionnel et la répartition de rôles jusqu'alors relativement bien accordés.

L'étymologie latine du terme conjugo nous renseigne sur les enjeux traditionnels du dispositif: con- jugo, sous le joug; il s'agit d'apparier, de conjuguer,

un homme et une femme sur le même modèle que celui du couple de bovidés, supposés néanmoins intelligents, pour tracer ensemble le même sillon, dans la direction imposée par les exigences de la cohésion du lien social et de la perpétuation de l'espèce. Cette représentation élémentaire du lien conjugal, s'affiche encore dans le folklore des rituels de mariage en Hongrie, en milieu rural, lors de la cérémonie des épousailles, par l'imposition effective sur les épaules du couple de jeunes mariés, du joug servant à l'attelage des bœufs de la ferme.

Le malentendu s'actualise, dans la vie du couple hétérosexuel moderne, quand il est uniquement guidé, dans son choix amoureux, par la seule loi de la recherche narcissique d'un gain permanent de satisfaction. Sur cette scène va se jouer, pour chacun des partenaires, le discord de structure, entre amour et sexualité, installé au cœur de la relation de couple. Une sexualité souvent ravalée, sous le masque d'une pseudo libéralisation des mœurs, au modèle marchand de la société libérale avancée.

Les hommes ont un rapport direct à la sexualité, sauf accident de parcours, car l'exigence pulsionnelle liée à l'organe (le pénis) les y pousse, bien que ce rapport se trouve compliqué d'avoir à convaincre et à obtenir l'assentiment de la partenaire. Il faut dire que pour les hommes l'amour est plutôt un obstacle à la sexualité. Il est un obstacle car l'amour pour la partenaire renvoie à l'amour pour la mère et par conséquent à l'interdit. Cela n'implique pas une impossibilité a priori, puisque le désir en fait s'appuie sur l'interdit, mais une difficulté, dans la mesure où *passer à l'acte* nécessite une transgression de cet interdit, ce qui ne va pas toujours de soi. Cette difficulté n'apparaît pas nécessairement immédiatement dans la vie du couple. Le rapport amoureux va réactualiser, pour les deux

partenaires, ce qui s'est joué, dans sa complexité oedipienne, dans la relation primitive d'amour pour la mère. Cette difficulté est généralement moins présente au stade des amants, elle se précise au stade conjugal et se confirme au stade parental. Il en résulte par exemple un phénomène bien décrit par Freud dans son article: *Le plus commun des ravalements de la vie amoureuse*. Cet article démontre la dissociation chez l'homme entre amour et sexualité. C'est-à-dire qu'il y a d'un côté la femme que l'on aime, la mère de ses enfants, qu'on a tendance à idéaliser, à mettre plus ou moins sur un piédestal, et d'un autre côté la femme pour laquelle on éprouve plus facilement du désir, qui ne doit pas être *aimable, qui ne risque pas d'être idéalisée à l'instar de la mère*, quelle qu'en soit la raison, prostituée, employée, domestique, etc. L'attrait traditionnel pour les amours ancillaires, outre les effets de la promiscuité familiale, s'appuie fortement sur les liens libidinaux précoces établis dans la prime enfance en relation avec le fait que ces femmes se trouvent souvent placées en position de substitut maternel. En tout cas, cela montre que ce n'est pas forcément la même femme dans les deux cas qui est susceptible de déclencher le désir sexuel, et qu'à certains moments de la vie amoureuse il n'est pas évident, dans le couple conjugal, de faire coïncider les deux dimensions.

De l'amour...

Pour les femmes, par contre, la grande question qui les occupe, ce n'est pas en premier lieu la sexualité,- sauf à s'identifier à un homme-, c'est l'amour, *m'aimes-tu ?* question lancinante... C'est une question qui est apparue historiquement au premier plan récemment dans la vie des couples, mais combien

embarrassante depuis lors pour le couple moderne. Le modèle existait déjà au moyen âge avec l'apparition du rituel de l'amour courtois, au temps des troubadours et des gentes dames, à une époque où les valeureux chevaliers ne donnaient pourtant pas dans la dentelle dans l'exercice de leur sexualité. Ces jeux de langage, ces joutes poétiques mettaient un peu de sentiment dans un monde de brutes...

L'amour au féminin n'est pas altruiste; il ne veut pas le bien de l'autre; il est possessif et insatiable; il en veut toujours plus, *encore...* L'amour est demande d'amour, demande de complétude, d'être rassurés sur le manque à être; ce qui permet de comprendre ce désir éperdu, bien qu'illusoire, de faire UN avec l'autre. Dans certains cas, celui de femmes présentant des troubles névropathiques graves, cela peut aller jusqu'au harcèlement du partenaire; dans d'autres cas, jusqu'à la folie paranoïaque qui s'exprime dans le délire de jalousie ou le sentiment de persécution. L'érotomanie en est la figure emblématique à partir de la conviction délirante que l'autre m'aime. Cet autre, à qui on ne demande pas son avis, est en général un personnage revêtu d'un certain prestige; autrefois prêtre ou médecin, de nos jours acteur de cinéma ou vedette de la télévision.

L'amour, pour ce qui concerne l'homme trouve son origine dans la nostalgie de l'amour maternel, il est *compassion* à l'égard de la partenaire; compassion pour le manque dans l'autre. Pour la femme, il est *demande* éperdue d'amour et besoin de reconnaissance, adressées au partenaire sexuel, en relation à un trouble structurel de l'identité féminine. Pour les deux protagonistes du couple, l'autre, le partenaire amoureux, le véritable partenaire, inconscient, c'est la mère. Le partenaire amoureux *représente* la mère, dans la mesure où pour tout un chacun,

quant à l'amour, c'est la référence absolue à ce qu'a été la relation d'amour primaire à cet autre maternel qui se révélera décisive. L'amour pour le partenaire amoureux, fait écho à la poignante nostalgie de cet amour premier, perdu à jamais.

La mère, cela fait référence à la personne qui donne l'amour avec les soins, pendant la période cruciale où le bébé est encore dans un état de dépendance vitale totale, où sa survie est l'enjeu primordial.

Jouir ou parler il faut choisir

Quant à la jouissance elle est interdite à qui parle comme tel. Jouir ou parler, il faut choisir. La question de la jouissance dite sexuelle pose la question, que dans l'Autre du symbolique, rien ne répond, dans l'inconscient, à ces deux signifiants, homme et femme, sous lesquels se rangent pourtant les êtres parlants. La seule réponse pour tous les êtres parlants, c'est le phallus démontre Freud. L'inconscient par conséquent n'écrit pas la différence sexuelle. La jouissance sexuelle relève d'une logique phallique qui n'unit pas a priori l'homme à sa partenaire. Le sexe corporel de la femme ne dit rien à l'homme; l'organe génital féminin semble n'être jamais découvert dit Freud. Lacan ajoute: *le phallus c'est l'objection de conscience faite par un des deux êtres sexués -la femme- au service à rendre à l'autre*. Cette jouissance phallique ne se rapporte pas au corps de la femme comme tel, mais bien plutôt elle est l'obstacle, par quoi l'homme n'arrive pas à jouir du corps de la femme, précisément parce que ce dont il jouit, c'est de la jouissance de l'organe (le pénis). L'accès à la jouissance, pour les deux sexes est ainsi corrélé à un signifiant unique, le phallus, sans que ça fasse rapport entre les sexes. Le phallus est le signifiant du manque de signifiant, dans l'inconscient, pour

l'autre sexe, au-delà de la description scientifique des particularités anatomiques de l'appareil génital féminin. Le rapport de la femme au phallus se dénote notamment dans l'intérêt porté à cet organe vestigial qu'est le clitoris, jusqu'à vouloir en faire le support privilégié, imaginaire, de la spécificité de la jouissance féminine.

La sexualité, la femme y vient à partir du désir d'enfant, car alors l'amour l'autorise à condescendre à l'exercice sexuel; c'est-à-dire, consentir à se faire *l'objet* du désir de l'homme, ce qui pour elle ne va pas de soi. Car, si l'objet du désir de l'homme c'est la femme, l'objet du désir de la femme c'est l'enfant. L'enfant vient prendre place, comme substitut de l'objet manquant, le phallus. C'est la thèse freudienne que la clinique et la simple observation vérifient. Le désir, de façon générale, répond à un manque et s'appuie sur un interdit; il est toujours transgression implicite d'un interdit. Ainsi, l'orientation du désir féminin vers l'homme ne se réalise qu'en tant qu'il est le moyen de lui apporter cette satisfaction, d'avoir un enfant, et peut s'éteindre quand cette satisfaction semble avoir été obtenue; sauf à ce que le désir ne se trouve relancé par un nouveau désir d'enfant ou qu'il ne s'appuie, pour persister, sur un sentiment de reconnaissance à l'égard du partenaire. Si le désir de la mère s'oriente par contre sur l'enfant de façon quasi exclusive, au détriment du mari et père, cela aura des conséquences, sur le dit enfant, mis en position d'otage du désir maternel. Car alors le père se trouvera empêché d'exercer vis-à-vis de l'enfant sa fonction symbolique paternelle, faute d'être celui qui continue à satisfaire le désir de la mère. Aucune technique éducative ne peut malheureusement y suppléer ce que la clinique infanto-juvénile démontre.

Lorsque l'enfant paraît...

On connaît la difficulté de la parturiente à reprendre immédiatement après l'accouchement une activité sexuelle, difficulté qui peut parfois s'installer dans la durée et mettre ainsi en péril l'équilibre émotionnel du couple. L'activité sexuelle, au-delà de sa fonction dans le processus de génération, joue un rôle essentiel dans la pacification des tensions inévitables de l'existence. Si, dans sa relation à l'enfant, la mère trouve un plein épanouissement et une source inépuisable de satisfaction narcissique, par contre le mari, privé, frustré, des satisfactions d'ordre sexuel que lui apportait son épouse, se retrouve en état de déséquilibre émotionnel. Qu'il aille chercher ailleurs des satisfactions (légitimes?) et c'est le couple conjugal qui se trouve mis en péril. En fait les deux partenaires, peuvent participer, chacun à sa manière, à l'installation de ce type de difficulté. L'arrivée de l'enfant, le premier notamment, met en scène, une situation nouvelle pour le couple conjugal. Il se produit un changement dans le statut des protagonistes, par le passage de l'état de mari et épouse à celui de père et mère, qui n'est pas sans conséquence sur l'équilibre du couple. Le nouveau *ménage à trois* ainsi constitué, qui suppose des remaniements psychologiques notables, et un repositionnement des deux partenaires, peut bouleverser l'économie toujours fragile du désir. L'arrivée d'un enfant dans la vie d'une femme n'est pas toujours source de satisfaction; dans certains cas elle peut même apporter des bouleversements psychiques produisant un état critique se traduisant par une dépression sévère, ou pire encore par un état de délirium, quand survient une crise de psychose puerpérale déclenchée par les conséquences psychiques du procès de séparation

corporelle mère - enfant. Cette séparation en effet peut être ressentie par la mère, comme une *perte d'objet* insupportable et par conséquent inassumable.

De l'enfance en danger et des maltraitances institutionnelles.

Des études, ont été menées au Royaume-Uni par des spécialistes de la petite enfance dans les années 1940, reprises en France au lendemain de la seconde guerre mondiale par le Professeur Jenny Aubry, dans le cadre du service de pédiatrie de l'Hôpital des Enfants Malades à Paris. Elles montrent, que des nourrissons nécessitant pour des raisons médicales, une hospitalisation précoce de longue durée, éprouvent pendant ce laps de temps, des états de détresse vitale sans raison médicale objectivable. On découvre que, privés pendant cette période de la présence aimante de leur mère et de la communication mère - enfant permanente qui en découle, ces nourrissons hospitalisés, reçoivent des soins, certes techniquement attentifs et de bonne qualité professionnelle, mais complètement désaffectivés, par conséquent déshumanisés, et que cette situation les met en grande souffrance psychique, voire parfois, en danger de mort. Dans ce cas, comme dans d'autres situations comparables, s'il n'est pas nécessaire que la bonne personne soit nécessairement la mère biologique, ce peut être n'importe quelle personne, homme ou femme, qui remplisse cette fonction, mais à condition que cette personne, apporte l'amour en tout cas l'affection, l'attention, le souci humain, *avec les soins*, faute de quoi l'enfant souffrira de graves carences affectives qui affecteront, à un moment crucial de son existence, de façon parfois irréversible, son développement psycho-affectif et ses futures capacités cognitives.

C'est ce que l'on constate malheureusement dans le cadre du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance. Celle-ci reçoit des enfants ayant subi précisément de graves carences affectives et-ou des maltraitances physiques ou psychologiques, dans le cadre familial. Ces enfants, placés, par souci légitime de protection, dans des familles d'accueil ou dans des centres spécialisés, sont censés, au-delà de leur nécessaire mise à l'abri, recevoir l'affection qui leur a si cruellement manqué. Cependant l'administration de l'A.S.E recommande aux mères d'accueil, les tata comme on les appelle, de ne pas *s'attacher* aux enfants qui leur sont confiés, au motif qu'à tout moment ils risquent de leur être retirés. Ainsi certains de ces enfants seront placés au cours des aléas successifs de leur *prise en charge*, dans des familles mercenaires, des foyers, des centres de rééducation, des consultations pédiatriques, médico-psychologiques, etc, pour, devenus adultes, se retrouver dans les circuits de la délinquance ou en complète déshérence, à la rue; à la recherche en tout cas, de nouvelles assistances institutionnelles, tout aussi décevantes que les premières, alternativement la prison ou l'hôpital. Pourquoi n'a-t-on pas pu leur offrir, dans la durée, l'environnement humain, stable, sécuritaire, affectueux, qui leur aurait permis de se renarcissiser, de retrouver l'estime de soi, et ainsi, de reconquérir la confiance dans une vie pacifiée, avec eux-mêmes, et avec leurs semblables? Il ne manque pourtant pas, dans le cadre de ces circuits assistantiels, à titre individuel, de bonnes volontés, de compétences, de dévouements compassionnels, mal orientés parfois par une vision, rationaliste, idéologique, bureaucratique, gestionnaire et sécuritaire qui parvient à étouffer, souvent, le point de vue humain, la voix du cœur. Enormément de compétences sont pourtant mises en œuvre: médicales, psychologiques, éducatives, sociales,

judiciaires, expertales, mais de façon extrêmement cloisonnée, sans véritable coordination d'ensemble; la logique des institutions, l'idéologie implicite, l'emporte souvent malheureusement sur une compréhension véritablement psychodynamique des situations. Que de talents dépensés, parfois en pure perte... Le tableau n'est pas bien entendu totalement négatif, un nombre appréciable d'enfants bénéficient dans des conditions relativement satisfaisantes de ces dispositifs. Cependant il faut bien admettre que pour les situations les plus difficiles, les enfants ayant été les plus massacrés par leurs conditions de vie désastreuses au cours des premières années de la vie, ces dispositifs ne parviennent pas à apporter les soins adéquats, en terme de véritable souci de l'autre, capables de leur permettre de retrouver un chemin de vie, qui ne soit pas en marge de la communauté des hommes, et ainsi d'infléchir dans le bon sens la courbe de leur destinée. Est-ce trop demander?

En tout cas, les particularités de cette personne, homme où femme qui va accueillir ce nourrisson, puis ce jeune enfant, ce jeune adolescent, cet être en devenir, sont extrêmement importantes, dans la mesure où elles vont s'inscrire de façon quasi indélébile dans l'inconscient du sujet, et *interpréter* ultérieurement toutes les particularités de la relation à l'autre, contextualiser cette relation dans sa dimension affective, également orienter et influencer le choix amoureux ultérieur, pour le meilleur, et pour le pire...

Sur la question de l'identité sexuelle, ou de la difficulté d'être une femme.

La question de l'identité sexuelle, pour la femme particulièrement, est éminemment problématique. Si pour l'homme l'organe dont il est porteur, en

principe, l'identifie a priori; pour la femme l'anatomie n'y suffit pas car il existe un manque dans l'image, et seul, en fin de compte, le statut de mère permet, grâce au réel en jeu, l'enfant, de lui procurer une identité stable en venant combler ce manque. *L'être femme*, en effet, ne se supporte que dans une dimension imaginaire; il ne trouve sa consistance que dans l'apparence, l'artifice de la toilette; la mascarade du maquillage venant souligner certains orifices visibles du corps; pour évoquer ceux qui ne le sont pas, visibles, ceux qui doivent rester masqués. Les signes distinctifs que l'on attribue à la femme, ce que l'on appelle notamment les caractères sexuels secondaires: seins, fesses, largeur du bassin, sont en fait des particularités anatomiques qui concernent essentiellement la mère et non pas la femme en tant que telle. On a là une situation subjective particulièrement inconfortable sur un plan narcissique, qui pousse les sujets concernés à en rajouter parfois sur le dit narcissisme, même si le charme des jeux de la séduction peut en atténuer parfois l'inconfort.

Quand le psychanalyste Jacques Lacan écrit, énoncé surprenant à première vue: *La Femme n'existe pas*, c'est à cette problématique qu'il fait référence; c'est-à-dire au fait qu' il n'y a pas d'universel de *l'être femme* ; au niveau de l'universel, *la femme est un homme comme les autres*.

La notion de femme est une fiction moderne. Pendant des siècles on passait sans transition du statut de fille au statut de mère. De la même façon on passait directement du statut d'enfant au statut d'adulte sans passer par la période de l'adolescence, invention récente, dictée par le prolongement, devenu nécessaire, du processus d'éducation.

La revendication identitaire incarnée dans le mouvement féministe d'égalité des droits entre les hommes et les femmes, trouve son origine et son expression dominante, dans les dernières décades du dix-neuvième siècle, dans le combat des suffragettes anglaises à l'ère victorienne, pour la reconnaissance du droit de vote des femmes. C'est l'application de la formule: *la femme est un homme comme les autres*; c'est le point de vue de l'universel. Cela concerne tout ce qui touche aux affaires de la Cité, aux droits humains fondamentaux. Si des progrès restent encore à faire pour une stricte égalité des droits dans tous les domaines de la vie sociale, rien ne pourra plus arrêter ce mouvement devenu irréversible. Encore faut-il s'entendre dans ce domaine, sur cette notion d'universel, qui relève d'un point de vue strictement occidental-centrique. Il est clair que, à titre d'exemple, la culture islamique qui regroupe actuellement un milliard et demi d'individus sur la planète ne partage pas pour des raisons religieuses et par conséquent profondément culturelles, ce point de vue; pas plus qu'elle ne partage, pour des raisons idéologiques enracinées dans les fondamentaux de la culture islamique, la notion corrélative de démocratie représentative, en tant que système d'organisation de la vie publique. Cependant l'Islam comme le christianisme a une vocation universaliste, contrairement à la troisième religion du livre, le judaïsme, qui revendique son ethnicité de peuple élu.

Par ailleurs, dans notre ère culturelle, dans la version contemporaine du féminisme, à partir des années 1960, le combat mené par des intellectuelles américaines, auxquelles s'associeront, notamment en France, quelques intellectuelles de la mouvance psychanalytique, évolue vers une revendication touchant davantage au statut ontologique de la femme et à une remise en question

plus radicale de son insertion traditionnelle dans le lien social. La révision qui en découle, vise en fait à dénier la dimension fondamentale d'altérité, confondant la lutte légitime pour l'égalité des conditions et des chances, avec une vision identitaire unisexe, qui fait l'impasse sur la question pourtant cruciale du rapport à l'Autre sexe. Il s'agit d'un discours lesbien qui n'est pas sans ambiguïté quand il s'accompagne d'un désir d'enfant, engendré si possible par parthénogenèse, utopie provisoire à l'heure des manipulations génétiques du vivant. Les revendications formelles du couple lesbien, d'un statut de couple matrimonial, et du droit à l'exercice de la parentalité, vont dans le même sens. Où l'on constate que le modèle traditionnel d'insertion dans le lien social que représente le conjugo, surdétermine le discours pervers, à son insu. Le conformisme bourgeois a décidément bien des attraits. Comme disait le prince de Salinas, dans le film *Le Guépard*, de Lucchino Visconti: il faut tout changer...(politiquement) si on souhaite que rien ne change...

Simone de Beauvoir, figure emblématique, maître à penser du mouvement de libération des femmes, après avoir déclaré: *on ne naît pas femme, on le devient*, avoue cependant, à l'âge des bilans: *en renonçant (par idéologie) à devenir mère, je me suis flouée...* S'il est vrai, que sa thèse a eu une influence considérable sur les mouvements féministes, notamment aux Etats-Unis, qui ont permis des avancées significatives de la cause des femmes, ne serait-il pas plus exact de formuler ainsi l'énoncé: *On naît fille et on devient mère;- sans renoncer pour autant à être femme*; mais qu'est-ce qu'être femme?

Là où la thèse de Simone de Beauvoir garde toute sa pertinence c'est dans la distinction à opérer entre le sexe anatomique et le genre (gender en anglais). En

effet, paraphrasant la formule hégélienne, on peut dire que l'anatomie n'est pas nécessairement le destin. L'adhésion au genre féminin pour la petite fille, ne va pas de soi ; si l'anatomie y incite, elle ne suffit pas à faire une femme. Le genre féminin, s'élabore en fait, tout au long des différentes phases de l'évolution du sujet, au travers du défilé de scénarios oedipiens successifs dans lesquels le sujet joue un rôle déterminant. En effet, il n'est pas un acteur passif, une cire vierge qui se laisserait impressionner passivement par les codes de la société, ou manipuler par son entourage familial. Il interréagit aux situations qui lui sont présentées; et si parfois ses choix sont forcés par les contingences de la situation, il n'en est pas moins responsable de ses choix, et de leurs conséquences ultérieures sur le déroulement de son existence.

La phase pubertaire, notamment, par les remaniements psychophysiologiques qu'elle va opérer, provoquera, dans le meilleur des cas, l'assomption du sujet dans le genre, correspondant au sexe anatomique, que la loterie génétique lui aura assigné. Chez l'être humain, qui n'est pas un animal comme les autres, faire coïncider l'anatomie et le destin ne va pas de soi. Cette difficulté n'est pas propre à la femme, il en va de même pour la construction du genre masculin. Paraphrasant l'énoncé de Simone de Beauvoir on peut dire: *on ne naît pas homme, mensch, on le devient*. On constate en effet, des écarts notables par rapport à la norme, chez certains hommes, au cours de leur maturation psychologique, compte tenu des aléas des liens oedipiens qu'ils ont noués dans la petite enfance, notamment par rapport au désir de la mère. Ils auront ainsi tendance, parfois, à se ranger finalement, plutôt du côté femme que du côté homme. Dans certains cas, cela pourra aller jusqu'à la passion transformiste,

anodine quant il s'agit du transvestisme, plus lourde de conséquences dans le cas du transsexualisme à visée de transformation anatomique. On peut retrouver, pour d'autres raisons, le même type de mécanisme du côté féminin, mais avec des conséquences comparables. Si chaque destin est bien entendu particulier, individuel, on retrouve néanmoins des types bien définis d'orientation sexuelle ne se pliant pas à la norme hétérosexuelle imposée par la société et qui découlent d'accidents dans la complexité du parcours oedipien. Il n'y a là aucune innéité génétique, mis à part le cas extrême résultant d'une anomalie génétique, de l'androgynie où l'anatomie devient effectivement un mode de complication du destin.

Il faut, me semble-t-il, se garder en ces matières, de tout jugement moral, ou d'une pathologisation systématique des sujets en cause, comme se fut le cas dans l'approche psychiatrique de la fin du 19ème siècle et du début du 20ème. Il est d'ailleurs des *déviations* sexuelles qui sont devenues socialement acceptables, comme l'homosexualité, autres temps autres mœurs; probablement dans la mesure où la pression nataliste se fait, dans nos sociétés occidentales, moins sentir. Par ailleurs, à notre époque, la production intensive des hommes passe après celle des biens de consommation. Il en aurait été bien entendu autrement, au lendemain de la première guerre mondiale, où l'hécatombe de millions de jeunes hommes, exigeait une politique nataliste volontariste.

Pour s'orienter correctement dans la forêt touffue des phénomènes touchant au domaine de la sexualité humaine, il faut une boussole fiable. Une boussole qui donne le nord, en dehors de toute considération morale ou de point de vue *politiquement correct*. Le point de vue le plus général et qui semble le plus juste, je

le tire de l'énoncé qu'en donne Freud dans une de ses conférences, à une question qui lui était posée à propos d'une définition possible de la sexualité dite normale: *La sexualité normale c'est la sexualité utile à la société* écrit-il. On ne saurait mieux dire, ni mieux attendre de Freud qui était un *agnostique* sur le plan intellectuel et un scientifique conséquent.

Il n'y a de liberté que dans les liens.

La sexualité humaine est ainsi normée par la société, dans le but primordial, en canalisant et en civilisant la pulsion sexuelle, ne l'oublions pas, d'origine animale, donc instinctuelle, d'assurer néanmoins la perpétuation de l'espèce et sa régulation quantitative. La société atteint ses objectifs par des politiques natalistes à certains moments, à d'autres, comme en Chine actuellement, en pratiquant un strict contrôle malthusien des naissances.

La sexualité humaine, s'émancipe de plus en plus de sa fonction reproductrice, grâce à la généralisation du contrôle des naissances au moyen de techniques et de pratiques contraceptives de plus en plus sophistiquées, mais peut-être davantage encore, à partir de la dépénalisation récente de l'avortement, et de la légalisation corrélative de l'interruption volontaire de grossesse qui brise un tabou millénaire. Sur un plan pratique, cette mesure qui était destinée à faire baisser le nombre des avortements, n'a pas eu l'effet escompté, puisque ce nombre n'a dans les faits cessé d'augmenter, cette procédure médicale devenant un moyen anticonceptionnel commode, comme un autre, plus ou moins complètement banalisé. Ce constat montre que la loi, à elle seule, ne peut modifier profondément, en tout cas à courte échéance, les comportements sexuels, en tout

cas pour une fraction importante de la population peu éduquée ou pour des adolescents peu responsables du fait de leur minorité légale et affective. La pulsion sexuelle, on le voit, ne se laisse pas domestiquer aussi facilement que le législateur le souhaiterait. La raison en est que la pulsion est acéphale, elle ne pense pas, elle ignore la loi; seul le sujet à partir de ses catégories morales, de son éthique de vie, peut orienter la pulsion dans le sens souhaité par les codes de la société. C'est ce qui explique que l'éducation dite sexuelle a peu de prise sur la pulsion, même concernant les comportements à risque. On l'a une nouvelle fois observé lors de la pandémie récente de sida en constatant les comportements paradoxaux des populations dites à risque, et la recrudescence récente des contaminations, malgré les énormes efforts consentis par les pouvoirs publics et les associations en matière d'information et d'éducation. On sait, par exemple, que des groupes de jeunes homosexuels ont développé une pratique perverse qui consiste à contaminer volontairement, un maximum de partenaires, hommes ou femmes indifféremment, dans un cynisme total. Cela tend à montrer que la civilisation de la pulsion n'est qu'apparente et que quelle que soit l'évolution des mœurs il reste nécessaire que la pulsion reste encadrée par des institutions strictement codifiées, telles que le mariage, religieux ou civil. Ces institutions, de façon contractuelle, lui procurent son indispensable étayage symbolique, en l'insérant dans le lien social. Il en est de même *des rituels de passage* qui accompagnent les différentes étapes de l'évolution du sujet au cours de son développement. Chaque civilisation a ses propres rituels, religieux ou laïques, aucune n'en manque. *Il n'y a de liberté que dans les liens, sauf à être aliéné,*

pourquoi est-ce si difficile à comprendre? Dans notre aspiration utopique à une liberté sans borne, nous avons tendance à confondre liberté et licence.

Qu'est-ce qu'être pervers?

Tout ce qui s'écarte, dans une culture donnée, de la norme sexuelle socialement acceptable, est considéré par définition par la société concernée comme pervers. C'est ainsi que toute libéralisation apparente des mœurs, comme il s'en produisit par exemple en Occident dans les années 1970, s'accompagne inmanquablement d'un renforcement corrélatif, de la répression judiciaire des transgressions restées non tolérées ou devenues insupportables pour la société. Dans les années 1930 des écrivains réputés, et respectés en tant qu'intellectuels, tels que André Gide, Marcel Jouhandeau, Henri de Montherlant, pouvaient s'adonner en toute impunité à des pratiques pédophiles en France, avec de jeunes garçons issus de milieux défavorisés, ou pratiquaient avant la lettre le tourisme sexuel dans le cadre plus exotique de nos colonies du maghreb ou d'Afrique de l'Ouest, ce qui serait, bien que se pratiquant malheureusement toujours, légalement impensable, et passible de poursuites judiciaires. Plus récemment l'écrivain Gabriel Matzneff pouvait se donner en spectacle et dérouler sur les plateaux des télévisions publiques, son discours pervers sur ses multiples aventures sexuelles avec des petites filles prénubiles ou à peine nubiles, sans susciter de réactions de désapprobation. Le pervers est prosélyte, il est le croisé de sa vraie foi, éprouve également de la jouissance à fasciner l'interlocuteur et est habile à tenter de le convaincre du bien fondé de ses convictions perverses.

Si le code pénal, depuis le code Napoléon, ne s'intéresse plus à la nature des relations sexuelles entre adultes consentants, sauf abus, mêmes'agissant d'inceste, il pénalise par contre lourdement les atteintes sexuelles non consenties, quelle qu'en soit la nature. Il en va ainsi également des relations sexuelles avec des personnes vulnérables, c'est-à-dire, incapables, du fait de leur handicap mental, de donner à ces relations un consentement éclairé. Ressortissent également de cette catégorie, les relations sexuelles pratiquées par des adultes sur des mineurs dont on découvre l'ampleur, peu soupçonnée et peu criminalisée jusqu'alors, y compris dans la sphère intrafamiliale. La cellule familiale que l'on croyait un lieu de pleine sécurité pour les enfants, se révèle être dans un nombre appréciable de cas, le lieu de tous les dangers. Ceci dit, on constate dans l'analyse de ces situations qu'il s'agit de façon très prévalente, de familles dissociées, décomposées, recomposées, au sein desquelles les liens de parenté se distendent, ont tendance à n'être plus visibles, et où les interdits tel celui de l'inceste, deviennent par voie de conséquence inopérants. Toutes ces familles recomposées ne présentent pas bien entendu, à priori, et dans les mêmes proportions ces comportements délictuels; le risque étant lié à des particularités multifactorielles: niveau d'éducation des adultes, composition de la famille, liens de parenté des acteurs concernés, âge et sexe des enfants etc. On observe également l'effet parfois ravageant du visionnage de vidéos à caractère pornographique dans le cadre de l'intimité familiale, incitant des esprits fragiles, enfants mais également adultes, à passer du virtuel des images à la réalité de pratiques prohibées. La jouissance sexuelle étant acéphale, seul le rappel à la loi peut mettre un arrêt à ces pratiques, d'autant plus désirables qu'elles sont

transgressives. Les pratiques pédophiliques perverses, qui sont d'une autre nature que les infractions intrafamiliales et qu'il ne faut pas amalgamer avec les premières, sont par ailleurs de plus en plus souvent dorénavant détectées par des services de police spécialisés, et réprimées dans tous leurs aspects. Il en est ainsi de la consultation d'images pédo-pornographiques véhiculées par internet, cet outil de communication permettant par ailleurs, de façon commode, la mise en réseau des usagers. Ceux-ci sont généralement peu conscients du caractère délictuel de leur scopophilie perverse. Ils se réfugient derrière le caractère virtuel de leur activité de voyeurisme, en scotomisant la dimension criminelle dont ils se font pourtant les complices volontaires. La criminalisation récente de ces pratiques, et leur pénalisation accrue, assortie d'une peine complémentaire d'obligation de soin, ne va pas sans poser problème, notamment concernant le soupçon de pédophilie active, ou le diagnostic le plus souvent erroné de perversion, au sens clinique du terme. Ces pratiques compulsives, en tout cas, peuvent souvent donner lieu à de véritables conduites addictives qui rendent alors nécessaire le recours à une aide psychothérapeutique. Celle-ci est rendue difficile compte tenu du gain de jouissance obtenu par le sujet qui aura de ce fait, beaucoup de mal à y renoncer. Ces pratiques viennent en compensation d'une impossibilité à aboutir à une relation satisfaisante à l'autre sexe qui renvoie le sujet en cause, à une sexualité régressive, infantile. Cependant la judiciarisation ne règle pas tout. Le but, légitime en soi, de ce dépistage, est de, détecter, investiguer, condamner, soigner, contrôler, et en fin de compte, empêcher de nuire, d'authentiques pédophiles, actifs et dangereux, au sens pénal. Or la population découverte par ces investigations, ne correspond pas pour l'immense majorité, au profil psychologique

du pédophile pervers susceptible de passage à l'acte sur des enfants. Il s'agit le plus souvent de sujets présentant une personnalité névropathique, assouvissant des phantasmes névrotiques liés à des traumatismes psychiques infantiles, mais ne présentant aucun risque de passage à l'acte dans la réalité.

Le terme, pervers, est fréquemment évoqué, notamment dans les cours de Justice, non sans ambiguïté sémantique. En effet, ce terme, présente, dans son acception courante, triviale, une connotation nettement péjorative au plan moral, voire méprisante, pour les sujets qui s'en trouvent épinglés. Cependant, concernant les pratiques sexuelles usuelles, nous savons qu'un certain nombre d'entre elles, n'ayant pas comme but direct la génération, sont néanmoins tolérées par la morale sexuelle, dans la mesure où elles apportent leur concours à la réussite de l'opération. C'est uniquement leur usage exclusif, isolé, dans l'obtention de la jouissance sexuelle, qui leur confère leur statut de pratique perverse.

Encore faut-il distinguer pratiques perverses et personnalité perverse. On peut en effet remarquer l'attrait de certaines pratiques perverses caractérisées, pour des sujets ne présentant pas pour autant de structure perverse de la personnalité. Que faut-il en penser?

Freud pouvait parler du caractère de perversion polymorphe de la sexualité infantile, contrairement à la sexualité dite normale du sujet adulte, parvenu, dans le meilleur des cas, à une relation d'objet parfaitement mature c'est-à-dire parfaitement normée. Dans ces conditions, il faut bien admettre par conséquent, qu'un nombre significatif de sujets présumés adultes restent fixés à un stade infantile de leur développement psycho-sexuel.

Il convient par conséquent de soigneusement distinguer, s'agissant du terme perversion, ce qui relève de son usage trivial, par rapport à l'entité clinique nommée également perversion, qui elle renvoie à l'une des trois entités cliniques de la psycho- pathologie classique: névrose, psychose, perversion.

La perversion clinique se réfère à deux types de classification. Tout d'abord celle de la psychiatrie classique de la fin du 19ème siècle et du début du 20ème qui décrit les phénomènes observés dans une optique taxinomique et casuistique. S'y sont illustrés, de la Psychopathia Sexualis de von Krafft- Ebing, aux Etudes de psychologie sexuelle d' Havelock Ellis, un certain nombre d'esprits curieux, psychiatres et psychologues qui ont dressé un espèce de catalogue entomologique à la Prévert. Au même moment, la clinique freudienne apporte une méthode d'analyse structurale permettant d'ordonner, de classer, et d'analyser, ces phénomènes, au-delà de leur apparente extrême diversité.

Comment se situe ce point de vue structural? La perversion pose la question, chez l'être parlant, de l'incompatibilité radicale entre la jouissance et le corps. Incompatibilité non pas contingente mais structurale. Le pervers a pour visée de tenter d'annuler cette incompatibilité.